

PLAN en HAÏTI

Stratégie en matière d'éducation : de l'urgence au développement

1. Présentation de Plan France

PLAN France, association d'intérêt général à but humanitaire relevant de la loi 1901, a été créé en 1993. Indépendante de toute affiliation religieuse, politique ou gouvernementale, PLAN France se consacre au développement des communautés les plus pauvres. PLAN France est un membre actif de Coordination SUD.

Guidée tout particulièrement par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, Plan France s'efforce de garantir durablement, dans tous ses pays d'intervention, le respect des droits fondamentaux de l'enfant à la santé, à l'éducation, à un environnement sain, à la participation et à la protection. Plan France considère les droits de l'enfant dans leur ensemble et intervient de ce fait dans une logique plurisectorielle et intégrée, en plaçant toujours l'enfant et le jeune adulte au cœur de ses actions.

Le rôle de Plan France :

- 1) Fournir un accompagnement technique à nos équipes sur le terrain pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de développement
- 2) Promouvoir les droits de l'enfant auprès du grand public, de nos parrains, de nos partenaires institutionnels et des pouvoirs publics
- 3) Rechercher des financements publics et privés pour nos projets de développement
- 4) Renforcer les liens entre les peuples, les pays de cultures différentes

5 domaines d'intervention :

-  Santé
-  Education
-  Environnement, eau et assainissement
-  Activités génératrices de revenus
-  Protection de l'enfant

Plan International

- Fondé en 1937
- 48 pays d'intervention
- 500 millions de US\$ investis dans les programmes
- 5 000 projets bénéficiant à 13 M de personnes
- 7 000 salariés et 60 000 bénévoles

En 2009, Plan France a :

- transféré plus de 9 millions d'euros en Afrique, Asie et Amérique latine.
- assuré le montage, suivi et l'évaluation de 18 projets d'envergure dans 13 pays.

La lutte contre les discriminations dont sont victimes les filles et les femmes est un sujet transversal dans tous les projets de PLAN dans le monde.

2. Expérience de PLAN



PLAN est en Haïti depuis 1973, soit 36 ans et intervient dans 10 zones localisées dans **la Province Centrale** (Beudet, Croix-des-Bouquets, Dolney et Frères), dans le **Sud-est** (Cayes-Jacmel, Jacmel, La Vallée) et dans le **Nord-est** (Fort-Liberté, Ouanaminthe et Trou-du-Nord).

Avant le séisme, plus de 140 personnes travaillaient à la mise en œuvre de projets qui bénéficient aux populations de 92 communautés, soit environ 150 000 personnes.

2.1 Valeur ajoutée de PLAN en Haïti

- De part sa présence de plus de 35 ans dans le pays, y compris dans la plupart des zones sinistrées, PLAN peut assurer une coopération continue avec les autorités locales, les ONG et les OCB (organisations communautaires de base), notamment dans des zones rurales isolées où notre organisation travaillait avant le séisme.
- PLAN Haïti a acquis une solide expérience dans l'aide d'urgence dans le pays en prenant part à une intervention coordonnée, suite à une série de catastrophes naturelles (ouragans, orages tropicaux) qui a frappé le pays en automne 2008. A cette période, PLAN a été parmi les premiers à réagir à Jacmel.
- L'appui logistique et administratif du bureau de PLAN en République Dominicaine renforce ses capacités d'actions.
- Grâce à son réseau international et au soutien technique de dizaines d'experts venant de différents secteurs de l'organisation, son équipe locale de 143 personnes, s'est vue renforcée.
- PLAN apporte son expertise et son expérience en matière d'aide d'urgence centrée sur l'enfant et ses droits.

2.2 Valeur ajoutée de Plan France

Plan France a acquis une solide expérience dans l'intervention post catastrophe. Depuis 5 ans, Plan France a répondu à de nombreuses situations d'urgence, notamment suite au tsunami, dans les camps de réfugiés au Darfour, contre la famine au Niger, lors des tempêtes tropicales dans les Caraïbes, suite aux séismes en Chine, au Pakistan et en Indonésie, lors des inondations au Burkina Faso...

Pour ne prendre que le cas du tsunami, Plan France a démontré sa capacité à gérer un budget de 2,2 millions d'euros durant les cinq années qui ont suivi le tsunami, grâce à de nombreux partenariats publics et privés ainsi que des dons de particuliers¹.

¹ Un bilan de notre action post-tsunami est disponible sur le site internet de PLAN France via le lien suivant : http://www.planfrance.org/fileadmin/user_upload/projets/1209_Tsunami_Rapport_5_ans_FINAL.pdf

3. Stratégie de PLAN en Haïti pour reconstruire le système éducatif

PLAN en Haïti participe activement à la définition de la stratégie du cluster Education² et collabore ainsi avec les autres acteurs pour la réhabilitation du secteur éducatif en Haïti.

La stratégie du cluster Education s'appuie sur les Normes Minimales pour l'éducation dans les situations d'urgence, établies par l'INEE (Inter-agency Network for Education in Emergency)³. Une stratégie a été également adoptée pour définir les étapes de l'intervention du cluster. La stratégie de PLAN reprend ces 3 étapes :

3.1 Phase d'urgence (6 – 8 mois) :

PLAN compte aider à remettre sur pied le plus rapidement possible le système éducatif, même si les structures ne seront que provisoires. A ce stade, cela signifie aménager des espaces d'accueil pour les enfants où ils peuvent se sentir en sécurité et évacuer le stress créé par le traumatisme du tremblement de terre. Ces espaces temporaires sont généralement de grandes tentes ou des structures en bois, équipées du matériel pédagogique de base, fourni par UNICEF. Les enfants reçoivent une éducation informelle et les enseignants et directeurs d'écoles sont formés pour faire face à cette situation de crise.

Activités prévues :

- Mettre en place 60 écoles provisoires fonctionnelles :
- Distribuer des kits « écoles en boîte » pour chacun des 60 espaces. Ces kits contiennent un tableau noir, une brosse, des livres, des posters, un cahier.
- Distribuer un kit de matériel scolaire par élève. Ce kit comprend : un cartable, des cahiers, un stylo, un crayon de bois, un taille-crayon, une règle etc.
- Rassembler les professeurs et les soutenir dans la reprise de l'enseignement (soutien psychologique, salaires, matériel, formation rapide à l'accueil des enfants handicapés, etc.).
- Distribuer aux professeurs un kit de matériel comprenant : un cahier d'appel, des agrafeuses, des cahiers, des stylos, des marqueurs, des gommes. Le kit comprendra également du matériel d'hygiène (notamment du savon).
- Equiper ces écoles provisoires de latrines, d'espaces pour se laver les mains et de savon.
- Mener une campagne de sensibilisation pour la reprise scolaire des enfants dans les communautés.
- Promouvoir la participation active des parents dans le développement de la gouvernance des écoles temporaires grâce à la mise en place d'Associations de Parents d'élèves.

² Le Cluster est un groupe pluri-acteurs mis en place par les Nations Unies qui vise à renforcer la réponse humanitaire opérationnelle en exigeant des standards élevés de prévisibilité, de responsabilité et de partenariat dans tous les domaines d'activité. Les membres incluent les ONG locales et internationales (dont PLAN) et les autorités locales.

³ Le Réseau Inter-agences pour l'Education en Situation d'Urgence, fondé en 2000, est un réseau mondial ouvert composé d'ONG, d'agences des Nations Unies, de praticiens, de chercheurs et d'individus des populations affectées qui travaillent ensemble dans un cadre humanitaire et de développement afin de garantir le droit à l'éducation en situations d'urgence et de reconstruction post-crise.

3.2 Phase de réhabilitation (18 mois)

Elle devrait débuter entre juin et août 2010. PLAN va participer à la construction d'écoles semi-permanentes qui assureront la transition avant la reconstruction des écoles définitives. Ces écoles seront en place pour au moins 5 ans selon les localités. Leur architecture particulière assurera leur résistance aux ouragans, orages tropicaux, et elles répondront aux normes antisismiques. Le recrutement et la formation des enseignants vont s'accélérer afin de garantir une éducation de qualité. Enfin, les membres du cluster s'engagent à assurer un accès à l'éducation pour tous les enfants, c'est-à-dire également au 55% qui n'étaient pas scolarisés avant le séisme.

Activités prévues :

- Assurer la construction d'écoles semi-permanentes, et fournir le matériel nécessaire à leur construction, notamment du bois de bonne qualité.
- Engager des entreprises locales de construction et superviser les travaux.
- Former les enseignants afin de s'assurer qu'ils ont les compétences nécessaires pour dispenser un enseignement de qualité. Un accent sera mis sur l'accueil, le soutien et l'éducation des enfants handicapés car beaucoup d'enfants ont été sévèrement blessés et se retrouvent aujourd'hui paralysés ou amputés.
- Développer un environnement scolaire sain pour les enfants et les enseignants, notamment par la mise en place de latrines scolaires, d'espaces pour se laver les mains, et de points d'eau potable.
- Mener une campagne de sensibilisation sur l'importance de l'éducation pour tous les enfants dans les communautés et promouvoir une équité de genre dans les inscriptions scolaires.
- Promouvoir la participation active des associations de parents d'élèves dans la gouvernance des écoles reconstruites.





Légende des visuels : simulation des futures écoles « semi-permanentes » pour la phase de réhabilitation

3.3 Phase de développement (Minimum 3 ans).

PLAN souhaite contribuer à renforcer et pérenniser le système d'éducation nationale haïtien mis en place dans la phase de réhabilitation au niveau national, régional, local et communautaire et soutenir la reconstruction des écoles définitives.

Activités prévues :

- Soutenir la reconstruction des écoles définitives
- Accompagner le gouvernement dans la reconstruction du système éducatif, notamment dans l'uniformisation de la formation des enseignants et du programme éducatif scolaire
- Continuer à former les enseignants afin qu'ils aient les compétences nécessaires pour transmettre aux élèves une éducation de qualité et en harmonie avec le programme d'éducation nationale haïtien.
- Mener une campagne de sensibilisation des communautés pour lutter contre l'abandon scolaire, en accordant une attention particulière aux plus vulnérables, dont les filles et les enfants handicapés.
- Mener des actions de plaidoyer pour une éducation de qualité et gratuite pour tous les enfants, sans exception.

4. Démarche et stratégie d'intervention de PLAN en Haïti

Parce qu'une réponse efficace aux situations d'urgence dépend de la capacité de tous les acteurs (gouvernement, ONG et Nations-Unies) à se coordonner, PLAN inscrit toujours son action en soutien et en complémentarité des actions menées par ses partenaires.

En tant que membre du cluster Education en Haïti, PLAN travaille en collaboration avec d'autres organisations comme l'UNICEF et participe aux évaluations de besoins, aux réunions de coordination et à la mise en place d'une stratégie efficace afin d'assurer au mieux le retour à l'éducation des enfants haïtiens.

Au niveau institutionnel, PLAN travaille en étroite collaboration avec le gouvernement haïtien dans la mise en œuvre de son programme, afin que les activités mises en place correspondent aux exigences et besoins des autorités nationales et locales. Ainsi, un protocole d'accord a été signé entre Plan Haïti et le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP).

Enfin PLAN travaille avec des partenaires locaux : ONG, associations, organisations communautaires, toujours avec une approche participative grâce à laquelle tous, y compris les groupes vulnérables que sont les enfants et les femmes, prennent part aux projets ; mais aussi dans une logique de renforcement des compétences afin que chacun puisse s'approprier les stratégies à l'œuvre et contribuer à les rendre pérennes.

En Haïti, dans le cadre de la relance de l'éducation, PLAN s'est ainsi associé à la Fondation Haïtienne de l'Enseignement Privé (FONHEP), l'Action pour un Développement Durable (ACDED), et Caritas Haïti.

L'implication des enfants et des jeunes dans les prises de décision à toutes les étapes de l'intervention est un principe clé de PLAN.

Une attention particulière est également portée de façon transversale aux questions de genre afin que les besoins et propositions des femmes comme des hommes soient pris en compte dans la programmation et la mise en œuvre des projets.